

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Vue d'ensemble des révisions apportées aux comptes financiers et du patrimoine, 1990 à 2019

Contexte

Des révisions statistiques sont effectuées régulièrement dans le SCCM afin d'y intégrer les renseignements disponibles les plus récents. En général, ces révisions se limitent aux mois ou aux trimestres d'une année de référence donnée ou, sur une base annuelle, aux deux ou trois années précédentes.

Périodiquement, on procède à des révisions exhaustives, qui dépassent généralement la portée des révisions régulières, afin d'améliorer les méthodes d'estimation et d'intégrer des sources de données améliorées et de nouveaux concepts.

Un certain nombre de révisions exhaustives ont été intégrées dans la diffusion des données du troisième trimestre de 2019 des comptes financiers et du patrimoine (CFP), lesquels comprennent les comptes des flux financiers (CFF), le compte des autres changements d'actifs (CACA) et les comptes du bilan national (CBN), et représentent un ensemble de comptes intégrés dans le Système canadien des comptes macroéconomiques (SCCM). Les données ont été révisées rétroactivement jusqu'à 1990 pour certains instruments et secteurs.

Les révisions touchant la diffusion des données sur les CFP du troisième trimestre de 2019 découlaient de trois principaux éléments, à savoir l'intégration de nouveaux secteurs financiers, qui a résulté en de nouveaux sous-secteurs financiers restructurés; l'inclusion d'instruments additionnels dans un cadre « de qui à qui »; et des révisions statistiques résultant de mises à jour de concepts spécifiques et de méthodologies. Ensemble, ces mises à jour harmonisent davantage les CFP avec les lignes directrices internationales relatives à la compilation des données des comptes nationaux, par exemple les lignes directrices du Système de comptabilité nationale de 2008.

Élargissement de la classification existante des secteurs financiers

Le programme des CFP publie un ensemble détaillé de comptes par secteur institutionnel. La couverture de ces secteurs est vaste et s'étend aux cinq principaux secteurs institutionnels qui composent l'économie nationale, à savoir les sociétés non financières, les sociétés financières, les administrations publiques, les institutions sans but lucratif au service des ménages et les ménages. Le secteur des sociétés financières est subdivisé en une gamme détaillée de sous-secteurs. Cela vise à reconnaître le rôle crucial que jouent ces sociétés, en leur qualité d'intermédiaires financiers et de dépositaires de patrimoine, dans le système financier dans son ensemble.

La norme de classification des secteurs utilisée actuellement dans le SCCM est la Classification canadienne des unités et secteurs institutionnels de 2012 (CCUSI 2012). Cette classification reflète de nombreuses particularités de l'économie canadienne et s'écarte dans une certaine mesure des recommandations du Système de comptabilité nationale de 2008. Bien que la classification des secteurs utilisée dans les CFP s'harmonise généralement avec les normes canadiennes et internationales recommandées, des différences notables existent.

Par conséquent, afin d'améliorer le découpage des secteurs au sein des CFP, certains secteurs financiers ont été redéfinis de façon à les harmoniser avec la nomenclature normalisée à l'échelle internationale et un secteur fourre-tout a été décomposé en sous-secteurs plus définis et utiles sur le plan analytique afin que des modèles opérationnels distincts et des activités d'intermédiation précises puissent être plus facilement isolés. Cela augmentera l'utilité analytique et la transparence des estimations en fournissant de meilleures distinctions entre les entités en fonction du risque qu'elles assument et du rôle qu'elles jouent dans le système financier. En outre, de nombreuses parties prenantes nationales et internationales, y compris les décideurs, les ministères et organismes gouvernementaux et les organisations internationales, ont besoin de renseignements plus détaillés pour mieux comprendre et déterminer les vulnérabilités financières au sein du système financier. Des délimitations plus précises des secteurs aident à atteindre ces objectifs.

Le tableau 1 présente la classification actuelle des secteurs financiers utilisée dans le programme des CFP et fait ressortir les secteurs auxquels des changements ont été apportés. Plus précisément, l'ancien secteur « Autres institutions financières privées » a été décomposé en quatre nouveaux sous-secteurs. Le secteur « Sociétés de financement de ventes et de prêts à la consommation » comprend maintenant d'autres intermédiaires financiers autres que les institutions de dépôt et a été renommé « Sociétés financières accordant des prêts ». Le secteur « Émetteurs de titres adossés à des créances » a été renommé « Sociétés de véhicules financiers effectuant des opérations de titrisation ». Enfin, certains secteurs ont été regroupés sous le nouvel agrégat « Autres intermédiaires financiers, à l'exception des sociétés d'assurance et des fonds de pension ».

Tableau 1
Résumé des changements apportés à la classification du secteur des sociétés financières

Nouvelle classification du secteur des sociétés financières	Résumé des changements
Sociétés financières	Aucun changement
Total des autorités monétaires	Aucun changement
Total des banques à charte et des quasi-banques	Aucun changement
Banques à charte	Aucun changement
Quasi-banques	Aucun changement
Sociétés d'assurance et fonds de pension	Aucun changement
Sociétés d'assurance-vie	Aucun changement
Fonds distincts des sociétés d'assurance-vie	Aucun changement
Régimes de retraite en fiducie	Aucun changement
Sociétés d'assurances multirisques	Aucun changement
Total des autres institutions financières privées	Aucun changement
Fonds communs de placement	Amélioration de la couverture des fonds de placement à capital fixe
Fonds du marché monétaire	Aucun changement
Autres fonds communs de placement	Amélioration de la couverture des fonds de placement à capital fixe
Autres intermédiaires financiers, à l'exception des sociétés d'assurance et des fonds de pension	Nouvel agrégat de sous-secteurs
Sociétés de véhicules financiers effectuant des opérations de titrisation	Nouveau nom de l'ancienne sous-composante « Émetteurs de titres adossés à des créances »
Sociétés financières accordant des prêts	Nouveau nom de l'ancienne sous-composante « Sociétés de financement de ventes et de prêts à la consommation », laquelle a été élargie pour inclure d'autres intermédiaires financiers autres que les institutions de dépôt
Courtiers en valeur mobilières et produits financiers dérivés	
Sociétés financières spécialisées et autres intermédiaires financiers	
Auxiliaires financiers	
Institutions financières captives et prêteurs d'argent	Nouveaux secteurs issus de la décomposition de l'ancien secteur « Autres institutions financières privées »

Source : Statistique Canada.

Élargissement du cadre « de qui à qui »

Pour déterminer les risques systémiques dans le système financier et rehausser l'utilité analytique des CFP, une approche complémentaire consiste à compiler des renseignements sur les opérations financières et le bilan selon un cadre « de qui à qui » (DQAQ). Cette approche permet de déterminer explicitement l'interconnectivité financière entre tous les secteurs de l'économie en reliant les actifs et les passifs financiers à leurs contreparties correspondantes (par exemple, dans le cas d'un débiteur qui emprunte des fonds à un créancier, le débiteur et le créancier sont les deux parties d'un accord de prêt contractuel). Cela facilite grandement la détermination des vulnérabilités financières et la façon dont les risques peuvent avoir des répercussions sur l'ensemble du système financier.

Avec la diffusion des données du troisième trimestre de 2019 des CFP, trois nouveaux instruments ont été ajoutés à l'[outil de visualisation](#) des données des CFP sur une base DQAQ, à savoir les numéraires et les dépôts, tant en devises canadiennes qu'en devises étrangères, et le crédit à la consommation. Dans le cas des numéraires et des dépôts, il existe de multiples options grâce auxquelles les déposants peuvent placer leur argent. Cet aspect ajoute à la complexité des relations entre les contreparties, mais constitue également une précieuse ressource pour examiner la cohérence des estimations. Pour cette raison, l'élaboration des estimations sur une base DQAQ pour certains instruments a également donné lieu à des révisions statistiques au niveau agrégé.

Tableau 2
Détails disponibles dans les comptes financiers et du patrimoine comparativement aux renseignements disponibles dans un cadre « de qui à qui »

	Troisième trimestre de 2018	Quatrième trimestre de 2018	Premier trimestre de 2019	Deuxième trimestre de 2019	Troisième trimestre de 2019
millions de dollars					
Comptes financiers et du patrimoine					
Actifs des ménages en numéraires et dépôts	1 335 149	1 371 200	1 381 126	1 402 089	1 417 911
« De qui à qui »					
Passifs avec les ménages	1 335 149	1 371 200	1 381 126	1 402 089	1 417 911
Total des autorités monétaires	57 931	58 881	58 718	59 918	60 091
Banques à charte	980 674	1 010 508	1 015 232	1 028 084	1 041 641
Quasi-banques	272 767	277 445	282 863	289 576	291 557
Entreprises publiques financières	19 755	20 334	20 339	20 439	20 504
Administration publique fédérale	4 022	4 032	4 074	4 072	4 118

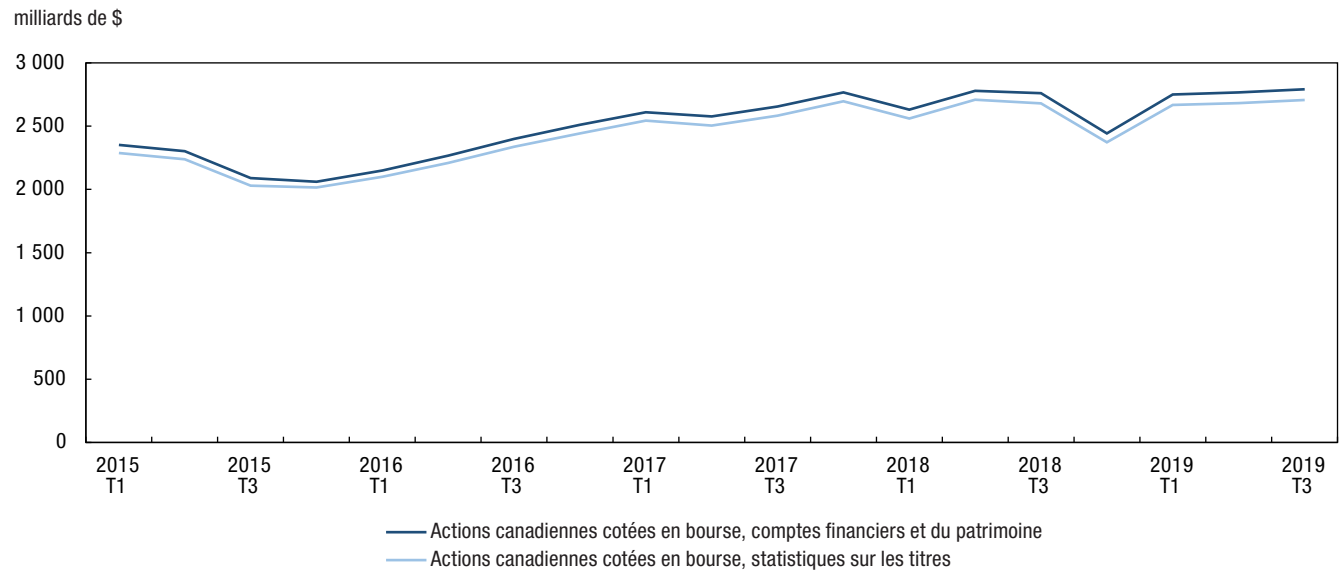
Source : Statistique Canada, tableau 36-10-0580-01 et produit de visualisation de données *Comptes financiers sur une base de qui à qui* (71-607-X2018015).

Autres révisions statistiques, conceptuelles et méthodologiques

Rapprochement et intégration des titres financiers – actions

La Division du commerce et des comptes internationaux (DCCI) de Statistique Canada fournit des renseignements sur les [statistiques liées aux titres](#). Cela comprend les titres d'emprunt, comme les obligations et les effets commerciaux, et les actions, comme les actions cotées en bourse. Dans le cadre de la révision exhaustive, les renseignements sur les titres d'emprunt mis à jour, qui avaient déjà été incorporés à la base de données des CFP, ont été intégrés à un certain nombre d'instruments du côté de l'émetteur (passifs). De plus, parallèlement à la diffusion de l'information détaillée sur les actions par la DCCI, le programme des CFP a mené un exercice de rapprochement afin d'harmoniser les passifs sous forme d'actions cotées en bourse par secteur institutionnel avec cette information. Certaines divergences existent entre les CFP et la DCCI en raison de différences au chapitre de la classification et de la méthodologie et ces divergences vont être examinées à partir de maintenant.

Graphique 1
Passifs totaux sous forme d'actions cotées en bourse, comptes financiers et du patrimoine comparativement aux statistiques sur les titres



Source : Statistique Canada, tableaux 36-10-0622-01 et 36-10-0580-01.

Révisions apportées à d'autres secteurs et instruments

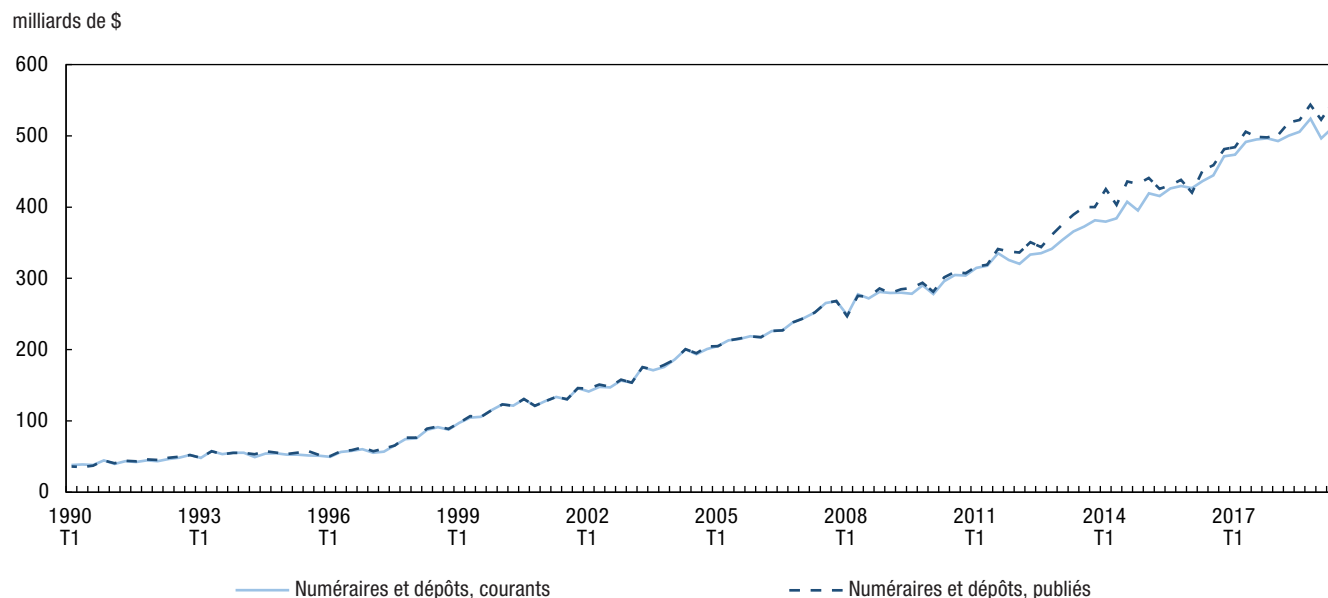
Le tableau 3 résume d'autres modifications qui ont été apportées à certaines séries chronologiques des CFP.

Tableau 3
Autres modifications apportées aux séries chronologiques des comptes financiers et du patrimoine

Révision	Description de la modification
Révisions et reclassifications des numéraires et des dépôts	<p>Statistique Canada utilise des renseignements agrégés fournis par les banques à charte canadiennes et d'autres institutions de dépôt pour estimer le stock de numéraires et de dépôts par secteur. Ces renseignements suivent les règles de comptabilité d'entreprise en vigueur en classifiant le passif-dépôts des banques à charte. Donc, cela inclut les obligations sécurisées, les billets de dépôt au porteur et d'autres titres émis par des banques à charte. Par le passé, ces passifs bancaires ont été reclassifiés en obligations et autres titres à court terme provenant des numéraires et des dépôts afin qu'ils soient mieux harmonisés avec les normes internationales de comptabilité macroéconomique recommandées. Avec cette révision, des montants additionnels de titres négociables contenus dans des numéraires et des passifs-dépôts bancaires ont été déterminés et reclassifiés. De plus, les renseignements utilisés pour estimer les actifs en numéraires et dépôts de non-résidents détenus par les banques canadiennes ont également fait l'objet de nombreuses suppressions ou reclassifications afin de mieux distinguer les titres et de faire en sorte que ces titres ne sont comptabilisés que dans un seul instrument.</p> <p>En outre, le traitement de l'argent comptant et des pièces de monnaie en circulation a été revu et cela a résulté en redistributions principalement entre le secteur des ménages et celui des sociétés non financières. Cette révision visait à dresser un meilleur portrait de la répartition de l'argent comptant et des pièces de monnaie détenus par les ménages canadiens et les entreprises canadiennes, comme les détaillants qui ont de l'argent comptant dans leurs établissements.</p>
Révision du traitement des acceptations bancaires	<p>Auparavant, les CFP n'expliquaient pas entièrement le rôle des banques en tant qu'intermédiaires en ce qui concerne les acceptations bancaires. Ce traitement a été révisé pour identifier la relation entre les banques et les sociétés non financières comme une relation entre un prêteur et un emprunteur, ce dernier ayant un prêt auprès des banques, qui possèdent l'actif du prêt correspondant et qui sont présentées comme les émettrices de ces acceptations pouvant être achetées et vendues sur les marchés financiers. Le résultat final a été une réduction des passifs en effets à court terme des sociétés non financières, avec une augmentation correspondante de leurs prêts auprès des banques. Globalement, le total des passifs des sociétés non financières n'a pas changé à cause de cette nouvelle méthodologie. Pour le secteur des banques à charte, le total des prêts a augmenté en fonction du montant attribué aux acceptations bancaires sous forme de prêts, tandis que les passifs en effets à court terme des banques augmentaient en fonction du montant des acceptations bancaires émises par l'institution (c'est-à-dire, sans les acceptations propres achetées).</p>
Révisions des prêts non hypothécaires et des dettes liées au crédit à la consommation du secteur des ménages	<p>Les révisions apportées aux passifs en prêts non hypothécaires et en dettes liées au crédit à la consommation du secteur des ménages résultaient principalement de l'intégration de renseignements mis à jour sur les prêts étudiants ainsi que de données sur les coopératives de crédit.</p>
Meilleure couverture des fonds de placement à capital fixe dans le secteur des autres fonds communs de placement	<p>Le secteur des autres fonds communs de placement inclut maintenant des fonds à capital fixe qui ne figuraient pas systématiquement dans les sources de données existantes. Bien que les niveaux d'actifs de ces types de fonds soient relativement faibles, cela permet de jeter les bases d'une comptabilité plus granulaire des fonds ouverts par rapport aux fonds à capital fixe.</p>
Révisions de l'investissement direct étranger sous forme d'actions pour mieux distinguer les actions cotées en bourse des actions non cotées en bourse dans les CFP	<p>Dans les CFP, une distinction est faite entre les actions cotées en bourse et les actions qui ne le sont pas. Afin d'améliorer la répartition entre les actions cotées en bourse et les actions non cotées en bourse dans les CFP, des travaux ont été entrepris pour obtenir des renseignements sur les actions liées aux investissements étrangers directs, qui étaient auparavant considérées comme des actions non cotées en bourse mais qui étaient en fait cotées en bourse. Ces montants ont ensuite été reclassifiés comme des actions cotées en bourse dans les CFP.</p>

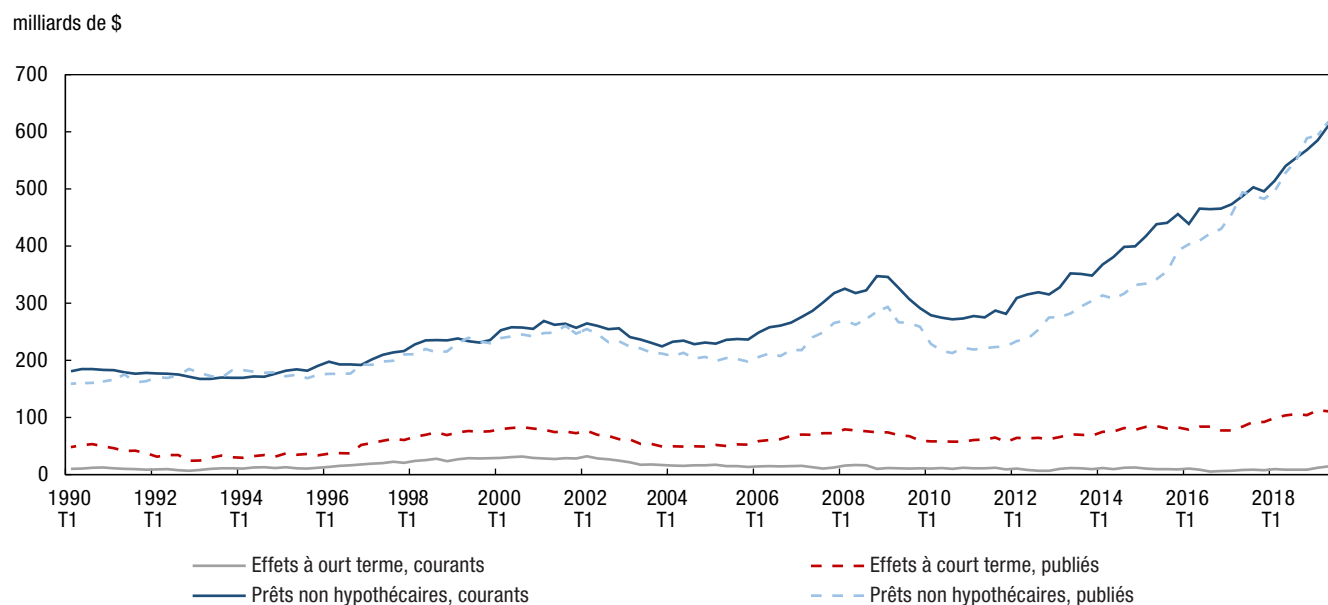
Source : Statistique Canada.

Graphique 2
Révisions des actifs en numéraires et dépôts, sociétés non financières privées



Source : Statistique Canada, tableau 36-10-0580-01.

Graphique 3
Révisions des passifs en effets à court terme et en prêts non hypothécaires, sociétés non financières privées



Source : Statistique Canada, tableau 36-10-0580-01.

Orientations futures

D'autres avancées sont prévues pour les CFP, incluant l'intégration de plus d'instruments dans un cadre « de qui à qui ». De plus, une harmonisation plus poussée de la classification actuelle des secteurs et des catégories des CFP avec les normes internationales est à l'étude. Enfin, les données des comptes du bilan national qui portent sur les prêts aux ménages et aux sociétés non financières seront élargies et estimées mensuellement dans le cadre du programme d'agrégats du crédit mensuels.